

CHARTRE DE PARTICIPATION À UN ATELIER DE GROUPE MUSICAL ADOS

Vous avez la chance de faire partie d'un atelier de groupe musical.
Cet apprentissage va vous permettre d'acquérir des notions de jeu collectif tout en perfectionnant votre pratique individuelle.

Vous vous souviendrez longtemps de cette expérience riche et unique.

Jouer en groupe va vous permettre de développer des compétences en équipe.

Vous allez apprendre à écouter et à communiquer de manière non verbale entre vous pour créer de la musique.

Et surtout vous allez pouvoir vous exprimer sur scène et devant un public afin de partager votre musique et votre passion.

Mais jouer en groupe c'est aussi respecter un certain nombre de règles et il est important que vous les connaissiez et y adhérez, aussi vous devez signer la charte suivante, approuvée par vos parents :

-Le respect de l'heure :

Arriver au moins 5 mn avant le début d'une répétition commune et lors des ateliers.

Arriver 1/4h au moins avant le début de l'heure prévue des balances pour un concert.

Arriver 20 mn au moins avant le début d'un passage sur scène.

-Le respect de votre professeur et le respect des autres membres du groupe :

L'appartenance à un groupe suppose un travail collectif bien entendu, mais aussi et surtout un travail individuel en dehors des séances de répétition, afin que celles-ci ne soient concentrées que sur les mises en place, et pas sur l'apprentissage individuel.

-Le respect de votre engagement :

L'engagement dans le groupe est annuel et sauf cause de force majeure, il est malvenu de le quitter en cours d'année car cela déstabilise tout le collectif et porte préjudice aux autres membres.

L'engagement suppose la présence à tous les concerts programmés en début d'année afin de ne pas priver de cette chance de jouer sur scène les autres membres du groupe.

-L'implication dans le projet :

Organiser un concert, monter et démonter une scène, transporter et ranger le matériel demandent du temps et de l'énergie. A part les enseignants, tous les encadrants de l'association sont bénévoles et font vivre l'association sur leur temps libre.

Aussi il est souhaitable que vous aidiez à tour de rôle pour tout le travail réalisé à chaque événement avant et après les concerts.

En résumé : 5 points clefs :

**PONCTUALITÉ,
RESPECT DES AUTRES,
RESPECT DES ENGAGEMENTS,
TRAVAIL PERSONNEL
AIDE ET COLLABORATION**

Lu et approuvé
Nom et Signature de l'élève musicien

Lu et approuvé
Nom et Signature du responsable légal